



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Déclaration au secrétaire de l'Ordre pour exercer les activités professionnelles de traducteur, de terminologue ou d'interprète agréé au sein d'une société S.P.A. ou S.E.N.C.R.L.

Ce document doit être rempli obligatoirement s'il s'agit d'une première déclaration :

Ce document doit être rempli, au besoin, comme annexe au formulaire de mise à jour annuelle

Note 1 : *Règlement sur l'exercice de la profession de traducteur, terminologue ou interprète agréé en société ci-après désigné «règlement».*
Note 2 : Une déclaration au secrétaire de l'Ordre doit être produite pour chaque société au sein de laquelle un traducteur, un terminologue ou un interprète agréé exerce des activités professionnelles.
Note 3 : Pour établir la correspondance entre les sections de la présente déclaration et le règlement, voir le document intitulé « Références réglementaires de la déclaration au secrétaire de l'Ordre pour exercer les activités professionnelles de traducteur, de terminologue ou d'interprète agréé au sein d'une société ».

1. IDENTIFICATION DU MEMBRE

➤ Nom : _____
Nom et prénom *N° de membre*

➤ Si vous remplissez la déclaration à titre de répondant¹, indiquez votre statut au sein de la société en cochant la ou les cases appropriées.

associé administrateur dirigeant actionnaire

➤ Si vous ne remplissez pas la déclaration à titre de répondant, indiquez votre statut au sein de la société en cochant la ou les cases appropriées.

employé associé administrateur dirigeant actionnaire

➤ Nom des autres membres pour lesquels le répondant remplit cette déclaration et statut de ces membres au sein de la société : (cochez la ou les cases appropriées):

Nom et prénom *N° de membre*

employé associé administrateur dirigeant actionnaire

Nom et prénom *N° de membre*

employé associé administrateur dirigeant actionnaire

Nom et prénom *N° de membre*

employé associé administrateur dirigeant actionnaire

N.B. : Joindre une annexe si nécessaire. Le cas échéant, veuillez cocher :

¹ La déclaration du répondant est réputée constituer la déclaration de chaque membre qui demeure toutefois pleinement responsable de l'exactitude des renseignements fournis en vertu des paragraphes 1° a) et 1° b) de l'article 4 du règlement.

b)

N° /Rue : _____ Bureau/Étage : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____

N.B. : Joindre une annexe si nécessaire.

4. FORME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ ET RESPECT DES CONDITIONS

4.1 J'exerce (nous exerçons) mes (nos) activités professionnelles au sein :

Société par actions depuis le ____/____/____ (passez à 4.2)
Année Mois Jour

Société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)
depuis le ____/____/____ (passez à 4.2)
Année Mois Jour

Société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.) auparavant S.E.N.C.

Dans le cas où la société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.) était auparavant une S.E.N.C., veuillez :

i) indiquer la date à laquelle ce changement est survenu :

____/____/____
Année Mois Jour

ii) fournir une copie conforme de la déclaration requise en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales (L.R.Q., c.P-45)* indiquant que la S.E.N.C. est devenue une S.E.N.C.R.L.

Si un membre exerce ses activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.), il doit s'assurer que la dénomination sociale de celle-ci comprend l'expression « société en nom collectif à responsabilité limitée » ou le sigle « S.E.N.C.R.L. ».

4.2 Je déclare (nous déclarons) que cette société respecte :

les conditions prévues à l'article 2 du règlement.

OU

les conditions prévues à l'article 3 du règlement, s'il s'agit d'une société composée de membres d'un ordre professionnel régi par le *Code des professions* ou d'un regroupement professionnel exerçant un contrôle similaire à celui exercé par un ordre professionnel et qui apparaît à l'article 3 1° a) du règlement.

4.3 Je me suis (nous nous sommes) assuré(s) que les conditions énoncées à l'article 2 ou 3 du règlement sont inscrites aux statuts de la société ou stipulées au contrat de société et qu'il y est aussi stipulé que cette société est constituée aux fins d'exercer principalement des activités professionnelles.

4.4 Garantie de la société contre les fautes professionnelles de ses membres

- 4.4.1 Exercice des activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.) ou d'une société par actions (S.P.A.) de plus d'un membre

Garantie, pour la société, d'au moins un million de dollars (1 000 000 \$)

Oui Non

- 4.4.2 Exercice de l'ensemble des activités professionnelles au sein d'une société par actions (SPA) par un seul membre

Garantie, pour la société, d'au moins cinq cent mille dollars (500 000 \$)

Oui Non

➤ À REMPLIR S'IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (S.P.A.)

5. NOMS ET ADRESSES DOMICILIAIRES DES ACTIONNAIRES, DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

ACTIONNAIRES :

a)

Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Nom de l'Ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance :

Pourcentage d'actions avec droit de vote : _____ %

Pourcentage d'actions sans droit de vote : _____ %

b)

Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Nom de l'Ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance :

Pourcentage d'actions avec droit de vote : _____ %

Pourcentage d'actions sans droit de vote : _____ %

Déclaration au secrétaire de l'Ordre pour exercer les activités professionnelles de traducteur, de terminologue ou d'interprète agréé au sein d'une société

Initiales du membre signataire	
--------------------------------	--

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS :

a)

Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Titre : administrateur dirigeant

Nom de l'ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance : _____

b)

Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Titre : administrateur dirigeant

Nom de l'ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance : _____

Titre : administrateur dirigeant

N.B. Joindre une annexe si nécessaire.

➤ **À REMPLIR S'IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S.E.N.C.R.L.)**

6. NOM ET ADRESSE DOMICILIAIRE DES ASSOCIÉS ET DES ADMINISTRATEURS

a) Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Déclaration au secrétaire de l'Ordre pour exercer les activités professionnelles de traducteur, de terminologue ou d'interprète agréé au sein d'une société

Initiales du membre signataire _____

- Titre : associé domicilié au Québec
- administrateur nommé domicilié au Québec
- administrateur nommé non domicilié au Québec

Nom de l'ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance :

b) Nom : _____
Nom et prénom

N° /Rue : _____ Appartement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

- Titre : associé domicilié au Québec
- administrateur nommé domicilié au Québec
- administrateur nommé non domicilié au Québec

Nom de l'ordre ou du regroupement professionnel d'appartenance :

N.B. : Joindre une annexe si nécessaire.

7. ENGAGEMENTS

- **Afin d'exercer des activités professionnelles au sein d'une société par actions ou d'une société en nom collectif à responsabilité limitée :**

7.1 Je dois (nous devons) :

- Acquitter des frais de 105 \$ + taxes avec la présente déclaration;
- Fournir une confirmation écrite attestant que la société fait l'objet d'une garantie contre les fautes professionnelles de ses membres conforme à la section II du règlement. Selon l'article 93 g) du *Code des professions*, la garantie doit s'étendre à toute réclamation présentée pendant les cinq années qui suivent la période de garantie au cours de laquelle un membre de la société décède, quitte la société ou cesse d'être membre de l'Ordre, de façon à maintenir une garantie en faveur de la société pour la faute ou la négligence de ce membre alors qu'il exerçait ses activités professionnelles au sein de la société;
- Fournir, s'il s'agit d'une société par actions, une copie de l'acte constitutif émanant de l'autorité compétente, attestant l'existence de la société;
- Fournir une confirmation écrite de l'autorité compétente voulant que la société est dûment immatriculée au Québec;
- Fournir un engagement de la société donnant le droit aux personnes, comités et tribunaux mentionnés à l'article 192 du *Code des professions* d'exiger de toute personne la communication et l'obtention d'un document mentionné à l'article 11 du règlement ou d'une copie conforme d'un tel document;
- Fournir, le cas échéant et tel que mentionné précédemment, une copie conforme de la déclaration requise en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales* (L.R.Q., c. P-45) indiquant que la société en nom collectif est devenue une société en nom collectif à responsabilité limitée.

- **Afin de conserver le droit d'exercer des activités professionnelles en société :**

7.2 Je m'engage (nous nous engageons) à :

- Mettre à jour et fournir avant le 31 mars de chaque année la déclaration prévue à l'article 4 du règlement;
- Informer le secrétaire de l'Ordre sans délai de toute modification à la garantie de la société contre les fautes professionnelles de ses membres prévue à la section II du règlement ou aux informations transmises dans la déclaration prévue à l'article 4 du règlement qui auraient pour effet d'affecter le respect des conditions prévues à l'article 2 ou 3 du règlement;
- Cesser d'exercer au sein de la société si les mesures nécessaires ne sont pas prises dans les 15 jours du constat à l'effet que l'une des conditions prévues au règlement ou au chapitre VI.3 du *Code des professions* n'est plus satisfaite.

8. ACCESSIBILITÉ DES DOCUMENTS

Les documents énumérés à l'article 11 du règlement et pouvant être exigés sont accessibles.

9. Documents annexés

- Je joins aux présentes tous les documents exigés qui s'appliquent à ma (notre) situation.
- Confirmation écrite attestant que la société fait l'objet d'une garantie conforme à la section II du règlement et à l'article 93 g) du *Code des professions*.
- Copie de l'acte constitutif émanant de l'autorité compétente attestant l'existence de la société par actions **incluant les annexes**.
- Confirmation écrite donnée par l'autorité compétente que la société est dûment immatriculée au Québec.
- Engagement de la société donnant le droit aux personnes, comités et tribunaux mentionnés à l'article 192 du *Code des professions* d'exiger de toute personne la communication et l'obtention d'un document mentionné à l'article 11 du règlement ou d'une copie conforme d'un tel document.
- Copie conforme de la déclaration requise en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales* (L.R.Q., c. P-45) indiquant que la S.E.N.C. est devenue une S.E.N.C.R.L.
- Annexes (le cas échéant)
- Paiement au montant de 105 \$ + taxes = 120,72 \$*. Pour le paiement, veuillez cliquer [ici](#).

***Pour les résidents du Québec seulement. Si vous résidez à l'extérieur du Québec, consultez la table à la page suivante pour calculer la taxe applicable.**

- Je m'engage à aviser l'Ordre de tout changement conformément au règlement.
- Je déclare sous serment professionnel que les renseignements fournis à la présente déclaration sont exacts et véridiques et je me suis assuré que celle-ci est entièrement remplie.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce ____/____/____
Ville Année Mois Jour

Nom du membre

Signature du membre

N° de membre

Taxe applicable selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Taxe applicable
Alberta	5 %
Colombie-Britannique	5 %
Île-du-Prince-Édouard	14 %
Manitoba	5 %
Nouveau-Brunswick	13 %
Nouvelle-Écosse	15 %
Ontario	13 %
Saskatchewan	5 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 %
Territoires (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon)	5 %
Hors Canada	Aucune taxe applicable

Déclaration au secrétaire de l'Ordre pour exercer les
activités professionnelles de traducteur, de terminologue ou d'interprète
agrée au sein d'une société

Initiales du membre signataire